

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 02478

Numéro SIREN : 339 719 775

Nom ou dénomination : ERCOM ENGINEERING RESEAUX COMMUNICATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2022 sous le numéro de dépôt 18282



61, rue Henri Regnault – 92075 PARIS LA
DEFENSE CEDEX

ERCOM ENGINEERING RESEAUX COMMUNICATIONS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

ERCOM ENGINEERING RESEAUX COMMUNICATIONS

Société par actions simplifiée unipersonnelle

RCS VERSAILLES 339 719 775

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique de la société ERCOM ENGINEERING RESEAUX COMMUNICATIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ERCOM ENGINEERING RESEAUX COMMUNICATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à la détermination des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière décrit dans la note 1.2 de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'incidence de la première application de la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'ANC modifiée le 5 novembre 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

[Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires](#)

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 15 juin 2022

Dominique MULLER



**Comptes Sociaux
et Annexes
au 31 décembre 2021**

TABLE DES MATIERES

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	4
Faits Marquants de l'exercice.....	6
Principes, règles et méthodes comptables.....	7
1.1. Méthodes comptables	7
1.2. Changement de méthode et comparabilité des exercices.....	7
1.3. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	7
1.4. Immobilisations financières	8
1.5. Stocks.....	8
1.6. Créances.....	9
1.7. Trésorerie.....	9
1.8. Provisions pour risques et charges	9
1.9. Intégration fiscale	10
Notes sur le bilan	11
2.1. Immobilisations	11
2.2. Stocks.....	12
2.3. Etats des créances.....	12
2.4. Disponibilités et valeurs mobilières.....	13
2.5. Ecart de conversion actif et passif.....	13
2.6. Comptes de régularisation actif et passif.....	13
2.7. Capitaux propres.....	13
2.8. Provisions pour Risques et Charges	14
2.9. Emprunts et dettes.....	14
Notes sur le compte de résultat.....	15
3.1. Ventilation du chiffre d'affaires	16

3.2.	Autres produits d'exploitation	15
3.3.	Charges d'exploitation	16
3.4.	Résultat financier	16
3.5.	Résultat exceptionnel.....	17
3.6.	Participation	17
3.7.	Impôts sur les bénéfices	17
	Autres informations	18
4.1.	Détail des charges à payer et produits à recevoir par poste de bilan	18
4.2.	Engagements hors bilan	19
4.3.	Ventilation de l'effectif.....	19
4.4.	Rémunération des dirigeants	19
4.5.	Honoraires des Commissaires aux Comptes	19
4.6.	Informations sur les sociétés liées	19

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

ACTIF DU BILAN

BILAN ACTIF (en k€)	2021	2020
Frais de recherche et de développement	-	562
Autres immobilisations incorporelles	173	57
Immobilisations corporelles	871	1 030
Prêts et autres immobilisations financière	67	67
ACTIF IMMOBILISE	1 110	1 715
Stocks et encours	345	390
Clients et comptes rattachés	12 638	11 946
Autres créances	43 506	44 920
Disponibilités et valeurs mobilières	2 115	1 562
Comptes de régularisation	114	109
ACTIF CIRCULANT	58 717	58 927
<i>Ecart de conversion actif</i>		
TOTAL ACTIF	59 828	60 643

PASSIF DU BILAN

BILAN PASSIF (en k€)	2021	2020
Capital social	3 459	3 459
Réserves	346	346
Report à nouveau	31 834	32 781
Résultat de l'exercice	- 490	- 947
Subventions d'investissements	613	1 096
CAPITAUX PROPRES	35 763	36 736
Avances conditionnées	282	419
Provisions pour risques	608	1 808
Provisions pour charges	985	1 008
Dettes financières sur établissements de c	6	51
Dettes financières diverses	8 828	6 956
Fournisseurs et comptes rattachés	5 551	3 891
Dettes fiscales et sociales	4 449	2 971
Autres dettes	68	4 430
Produits constatés d'avance et régul.passif	3 290	2 373
DETTES	22 190	20 672
<i>Ecart de conversion passif</i>		
TOTAL PASSIF	59 828	60 643

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en k€)	2021	2020
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	13 947	16 683
Production immobilisée	149	-
Subventions	38	-
Reprises de provisions et transfert de charges	2 697	2 126
Autres produits	1	2
PRODUITS D'EXPLOITATION	16 831	18 811
Achats de mat. prem. et autres appro. (& var. stocks)	1 274	2 119
Autres achats et charges externes	7 244	8 113
Impôts et taxes	401	477
Frais de personnel	8 340	6 653
Dotations aux amortissements et provisions	1 139	3 428
Autres charges	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION	18 399	20 791
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 1 568	- 1 981
Produits Financiers	281	484
Charges Financières	2	116
RESULTAT FINANCIER	279	368
Produits Exceptionnels	51	81
Charges exceptionnelles	400	656
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 348	- 576
Impôts sur les bénéfices	- 1 146	- 1 241
RESULTAT NET	- 490	- 947

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait également une durée de 12 mois.

RESULTAT

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 59.828 K€.
Le résultat net comptable est une perte de -490 K€ contre une perte de -947 K€ en 2020.

CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

Le Crédit d'impôt Recherche, au titre de 2021, est de 1.146 K€ (contre 1.241 K€ en 2020).

CHANGEMENT D'ACTIONNAIRES POUR LE GROUPE CRYSTAL

Pour rappel, le 11 Janvier 2019, THALES SA a fait l'acquisition de CRYSTAL et de ses filiales ERCOM et SUNERIS. Elles sont intégrées depuis cette date au sein de l'activité mondiale de THALES « Systèmes d'information et de communication sécurisés ».

Ces acquisitions ont pour vocation de permettre à THALES d'assurer la maîtrise de technologies nécessaires à la sécurité et à la souveraineté de la France et de compléter son portefeuille d'offres, en s'appuyant notamment sur les solutions développées par ERCOM et par SUNERIS.

INTEGRATION FISCALE

A compter de l'exercice 2020, la société ERCOM, comme sa société mère CRYSTAL, a rejoint une intégration fiscale régie par l'article 223A du CGI et ayant comme société mère la société THALES SA, dont le siège social est situé Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, 92098 Paris La Défense.

CRISE SANITAIRE

La société a encore été impactée en 2021 par la crise sanitaire du COVID 19 : le commerce et l'activité à l'export ont notamment été affectés par l'impossibilité de voyager hors de France.

Néanmoins, l'activité très ralentie à l'export a encore été compensée en 2021 par des commandes significatives d'un client historique (sécurisation de VPN dans le contexte de télétravail étendu) et ERCOM a finalement atteint en 2021 un très bon niveau de chiffre d'affaires à 10 M€ contre 11,9 M€ en 2020 (hors refacturations intercos).

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03, relatif au plan comptable général mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables.

1.2. Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les comptes annuels de ERCOM sont établis selon les principes comptables généralement admis en France et selon les dispositions du Plan Comptable Général, tels que définis dans le règlement ANC n°2014-03 modifié par les règlements ultérieurs. Ces principes sont détaillés dans chacune des notes ci-après.

Comparabilité des comptes

En mai 2021, le comité d'interprétation des normes IFRS (IFRSIC) a publié une décision relative à la répartition du coût des services associés à un régime à prestations définies ayant les caractéristiques suivantes :

- L'acquisition définitive des avantages est conditionnée à la présence dans l'entreprise au moment du départ à la retraite,
- Le montant des avantages dépend de l'ancienneté,
- Ce montant est plafonné à un nombre déterminé d'années de services consécutives.

L'application de cette décision conduit à répartir les droits projetés, non pas sur la durée de présence des salariés dans l'entreprise, mais sur les dernières années d'acquisition des droits, en tenant compte le cas échéant des paliers d'acquisition.

En France, l'Autorité des Normes Comptables a parallèlement modifié la recommandation ANC n°2013-02 afin d'y introduire cette méthode comptable.

Compte tenu du caractère non matériel pour la société, l'impact (45 k€) a été enregistré dans le compte de résultat de la période, en résultat d'exploitation.

1.3. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

L'application des règlements CRC 02-10 et CRC 04-06 n'a pas eu d'incidence sur les comptes dans la mesure où les immobilisations utilisées par l'entreprise ne sont pas décomposables. L'analyse des durées d'utilisation des biens immobilisés ne fait pas ressortir de différence significative par rapport aux durées d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	1 à 3 ans
Brevets	5 ans
Agencements, aménagements des terrains	6 à 10 ans
Constructions	10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Agencements, aménagements, installations	6 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Du fait de l'intégration du Groupe CRYSTAL dans THALES, à compter de l'exercice 2019, ERCOM a révisé ses critères d'activation afin de mieux appréhender les perspectives commerciales futures dans la valorisation de ses frais de développement. Aucun frais de R&D n'a été immobilisé au cours des exercices 2019, 2020 et 2021 via l'enregistrement d'une production immobilisée au crédit du compte de résultat (voir notes 2.1 et 3.2)

Les frais de Recherche et Développement immobilisés au bilan au 31/12/2018 ont continué d'être amortis selon les règles d'amortissement historiques, sur 3 ans (voir notes 2.1 et 3.3).

Les immobilisations incorporelles comptabilisées au coût de production ou d'acquisition sont constituées également d'achats de logiciels et de licences qui sont amortis sur une durée comprise entre 1 et 3 ans en linéaire.

Les marques développées par la société ne sont pas valorisées dans les comptes.

1.4. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur coût net d'acquisition, diminué des éventuelles provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change de clôture pour les sociétés étrangères, rectifiée le cas échéant pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés. Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie ou les multiples comparables.

Les autres immobilisations financières sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition. En cas d'évaluation à une valeur inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constatée.

1.5. Stocks

En 2021, ERCOM a procédé à l'évaluation des stocks suivant la méthode "Coût Unitaire Moyen Pondéré", comme lors de l'exercice précédent.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et celles libellées en monnaie étrangère sont converties sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Ces créances sont éventuellement dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu en application de la méthode suivante :

- les créances non recouvrées sont transférées en créances douteuses lorsqu'elles sont non soldées à la date d'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, et lorsque le risque d'irrecouvrabilité est important (dépôt de bilan prévisible, cessation d'activité de clients étrangers)
- les créances douteuses ou litigieuses sont provisionnées en fonction :
 - de l'ancienneté de la créance en appliquant une règle statistique selon laquelle les créances impayées de plus de 6 mois sont provisionnées à 50% et celles impayées de plus de 9 mois sont provisionnées à 100%
 - du statut de chaque pièce comptable (créance antérieure au dépôt de bilan, réclamation en cours, litige...) ou de la solvabilité du client pour les créances exigibles (poursuites en cours, client étranger sans actif en France ...)

1.7. Trésorerie

Les actifs de trésorerie sont comptabilisés à leur valeur historique d'acquisition. Lorsque la valeur liquidative de ces valeurs de placement est supérieure à leur prix d'acquisition, elle ne peut être retenue comme valeur au bilan ; dans le cas contraire la moins-value latente éventuelle donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation.

1.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont estimées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêté des comptes. Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

Le financement des retraites repose essentiellement sur des régimes de retraite obligatoire (Sécurité sociale, régimes complémentaires ARRCO et AGIRC) pour lesquels la charge de l'entreprise se limite aux cotisations versées. Celles-ci sont enregistrées dans l'exercice où elles sont encourues.

Dans le cadre de l'accord sur les dispositions sociales applicables aux salariés français du Groupe THALES (accord du 23 novembre 2006, avenant 6 du 31 mars 2011 et accord du 23 février 2017), la Société accorde à ses salariés des indemnités de fin de carrière, un compte épargne temps de fin de carrière ainsi que d'autres avantages à long terme (médaille du travail et semaine exceptionnelle de congés payés l'année où le salarié atteint 35 ans d'ancienneté dans le Groupe). Certains cadres dirigeants du Groupe bénéficient par ailleurs d'un régime de retraite supplémentaire.

Conformément aux dispositions de la recommandation ANC 2013-02, ces avantages qualifiés de régimes à prestations définies sont provisionnés dans les comptes sur la base d'une évaluation actuarielle, selon la méthode des unités de crédit projetées en prenant en compte les évolutions de salaire. Cette méthode, qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des avantages auxquels ses états de service lui donneront droit à la date prévue, intègre des hypothèses d'actualisation financière, d'inflation, de mortalité, de rotation du personnel.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour la détermination des engagements sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,74 %
- Taux d'inflation : 1,50%
- Taux moyen d'augmentation des salaires : 2,64%

1.9. Chiffre d'affaires

Ercom procède à la reconnaissance de son Chiffre d'affaires de la manière suivante :

- Produits : reconnaissance du Chiffre d'Affaires à la livraison des licences.
- Services : reconnaissance du Chiffre d'Affaires par étalement sur la période du contrat (maintenance).

1.10. Intégration fiscale

Les conventions d'intégration fiscale liant celui-ci aux filiales sont toutes strictement identiques et prévoient :

- le reversement par la filiale à la mère d'une contribution égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat au cas où celui-ci serait bénéficiaire,
- l'absence de tout droit à créance au profit de la filiale en raison du transfert éventuel à la mère d'un déficit fiscal.

NOTES SUR LE BILAN

2.1. Immobilisations

ACTIF IMMOBILISE BRUT	2021	2020
Immobilisation Incorporelles	18 087	17 926
Frais de Recherche et Développement	15 964	15 964
Concessions, brevets, marques	2 122	1 962
Autres immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisation Corporelles	5 171	4 961
Installations techniques, matériel et outillages	143	143
Autres installations, agencements, aménagements	2 135	2 031
Matériel de transport	13	13
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 879	2 773
Immobilisation Financières	79	79
Autres immobilisations Financières	79	79
TOTAL GENERAL	23 337	22 966

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes au 31/12/2021 = 23.337 K€

Actif immobilisé	Ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	17 926	161	-	18 087
Immobilisations corporelles	4 961	210	-	5 171
Immobilisations financières	79	0	-	79
TOTAL	22 966	371	-	23 337

Immobilisations incorporelles :

Du fait de l'intégration du Groupe CRYSTAL dans THALES, à compter de l'exercice 2019, ERCOM a révisé ses critères d'activation afin de mieux appréhender les perspectives commerciales futures dans la valorisation de ses frais de développement. Aucun frais de R&D n'a été immobilisé au cours des exercices 2019, 2020 et 2021 via l'enregistrement d'une production immobilisée au crédit du compte de résultat (voir notes 1.3 et 3.2) : 0 en 2019, 2020 et 2021, contre +6.017 K€ en 2018.

Amortissements au 31/12/2021 = 22.226 K€

Amortissement	Ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	17 308	606	-	17 914
Immobilisations corporelles	3 931	369	-	4 300
Immobilisations financières	12	-	-	12
TOTAL	21 251	976	-	22 226

Les frais de Recherche et Développement immobilisés au bilan sont amortis selon les règles d'amortissement historiques, sur 3 ans (voir notes 1.3 et 3.3) avec un impact de -565 K€ en 2021 (contre -1.659 K€ en 2020 et -2.515 K€ en 2019). Après cette dernière dotation, les frais de recherche et développement sont complètement amortis au 31/12/2021.

Détail des immobilisations :

Nature des biens immobilisés	Brut 2021	Amortis.	Net 2021	Net 2020
Frais recherche et dev.	15 964	15 964	-	562
Concessions et droits	2 122	1 949	173	57
Inst. techn. mat.out.indust	143	143	0	-
Autres installations, agencements, aménagemen	2 135	1 411	724	874
Materiel de transport	13	13	0	-
Mat.de bureau et informat et mobilier	2 879	2 733	146	156
Immob incorp en cours	-	-	-	-
Titres de participation	12	12	-	-
Dépôt et Cautionnement Versés	67	-	67	67
TOTAL	23 337	22 227	1 110	1 716

2.2. Stocks

Stocks	Brut 2021	Dépréciation	Net 2021	Net 2021
Stocks de marchandises	39	-	39	-
Stocks de pdts finis	305	-	305	390
Total	345	-	345	390

Stock de produits finis :

- Ercom a procédé à un inventaire physique au 31/12/2021. La valorisation du stock a été faite selon la méthode du CUMP, afin de refléter la réalité de la rotation du stock et tenir compte des retours des produits à valeur zéro.
- Le rapprochement entre le stock théorique, suivi dans le logiciel CEGID, et le stock physique inventorié, a dégagé un écart non significatif.
- Pas de dépréciation à constater au 31/12/2021.

2.3. Etats des créances

Créances	2021	A un an	plus d'un an	2020
Actif circulant	56 489	56 489		57 257
Stocks	345	345		390
Clients et comptes rattachés	12 638	12 638		11 946
Organismes Sociaux	18	18		18
Etats – impôts	5 041	5 041		4 115
Autres	38 447	38 447		40 787
Charges Constatés d'avance	114	114		109

Les créances d'exploitation se décomposent comme suit :

- Clients et comptes Rattachés pour 12.638 K€ (11.946 K€ en 2020)
Le poste est principalement constitué de
 - 1,9 M€ de clients de l'activité cybersécurité (1,1 M€ en 2020)

- 10 M€ de clients Intercos SUNERIS (10,3 M€ en 2020), lié aux refacturations de frais intercos (loyers, frais IT et administratifs)
 - 0,7 M€ d'autres intercos liés au groupe THALES
- La provision pour dépréciation des comptes clients s'élève à 485 K€ au 31.12.2021 (454 K€ au 31/12/2020)

- Etat – Impôts pour 5.041 K€ (4.115 K€ en 2020)
Ce poste est principalement constitué du CIR 2021, 2020 et 2019 (3.574 K€) et des positions débitrices de TVA (crédit TVA et TVA déductibles pour 965 K€).
A noter que depuis son intégration dans le groupe THALES en Janvier 2019, ERCOM n'a plus le statut de PME au sens communautaire du terme, et pour cette raison, ne peut plus se faire rembourser sa créance de CIR l'année suivante de sa déclaration. Ce remboursement pourra être demandé 3 ans plus tard, et cela pour chaque créance, soit en Mai 2023 pour la première créance de 2019.
- Autres créances pour 38.447 K€ (40.787 K€ en 2020) :
 - Ce poste inclut essentiellement le compte courant de ERCOM vis-à-vis de CRYSTAL qui s'élève à 38,4 M€ (contre 39,8 M€ au 31/12/20). Ce compte courant inclut la créance issue de la cession par ERCOM des titres de sa filiale SUNERIS (créée par apport partiel actif de l'activité Défense en 2015) à sa société mère CRYSTAL, cession réalisée en 2017 dans le cadre de la réorganisation juridique du Groupe.

2.4. Disponibilités et valeurs mobilières

Les disponibilités s'élèvent au 31.12.2021 à 2.115 K€, représentés intégralement par les comptes courants bancaires (+1.562 K€ au 31/12/2020).

2.5. Ecarts de conversion actif et passif

Aucun écart de conversion actif et passif n'a été constaté dans les comptes au 31 décembre 2021.

2.6. Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes de régularisation au terme de l'exercice 2021 comprennent les postes suivants :

- Les charges constatées d'avance, pour 114 K€ (109 K€ au 31/12/2020)
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.
- Les produits constatés d'avance pour 3.289 K€ (2.372 K€ au 31/12/2020).

Les produits constatés d'avance sont composés de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

2.7. Capitaux propres

Capital social = 3 459 K€

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital Social
Titres en début d'exercice	399 940	8,65	3 459
Titres en fin d'exercice	399 940	8,65	3 459

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Affectation Résultat 2020	Résultat 2021	Autre	Clôture
Capital social	3 459				3 459
Réserve légale	346				346
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	32 781	- 947			31 834
Résultat	- 947	947	- 490		- 490
Subvention	1 096			- 483	613
Capitaux propres	36 736	0	- 490	- 483	35 763

2.8. Provisions pour Risques et Charges

Nature des provisions	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Provisions pour risques	1 808	-	1 200	608
Provisions pour charges	1 008	-	23	985
TOTAL	2 816	-	1 223	1 593

Les provisions pour risques sont composées de provisions pour litiges : une reprise de provision de +1.200 K€ a été constatée en 2021 sur un ancien litige dénoué sur l'exercice, et dont la charge correspondante est constatée dans le résultat d'exploitation de l'année.

Les provisions pour charges sont composées uniquement par la provision pour Indemnités de fin de carrière (IFC). Ces provisions sont calculées selon le processus des IFC du groupe THALES (voir note 1.8).

2.9. Emprunts et dettes

Etat des dettes	2021	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	2020
Etablissements de crédit	6	6		51
Dettes financières diverses	8 828	8 828		6 956
Fournisseurs	5 551	5 551		3 891
Dettes fiscales & sociales	4 449	4 449		2 971
Autres dettes	68	68		4 430
Produits constatés d'avance	3 290	3 290		2 373
TOTAL	22 190	22 190	-	20 672

ERCOM n'a aucune dette envers les Etablissements de Crédit.

Le montant de 6 K€ au 31/12/21 est une position ponctuelle de banque créditrice, régularisée début Janvier 2022.

Les dettes financières diverses correspondent au compte courant de ERCOM vis-à-vis de sa société sœur SUNERIS. La variation à la hausse sur la période se justifie par des mouvements de trésorerie entre les deux sociétés sur la période.

La variation à la hausse du poste « Fournisseurs » est principalement due à la facture à recevoir de CRYSTAL, société mère d'ERCOM, au titre de la convention de refacturation des loyers 2021.

Les autres dettes diminuent sensiblement en raison de la régularisation sur la période de postes de clients créditeurs au 31/12/2020.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élève à 13.947 K€ au 31/12/2021 contre 16.683 K€ au 31/12/2020.

Nature du chiffre d'affaires	2021	2020
Vente de produits finis	6 578	9 532
Prestation de services	7 370	7 150
TOTAL	13 947	16 683

L'activité « Cybersécurité » a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 10 M€ contre 11,9 M€ en 2020, essentiellement sur le produit historique CRYPTOSMART PC, soit une décroissance de 16%. Mais il faut rappeler que l'année 2020 était une année record au niveau des ventes.

ERCOM a également facturé sur l'exercice 3,9 M€ de services inter compagnies (loyers, services de direction générale, financiers, RH et Marketing) à sa société sœur SUNERIS.

Soit un total de chiffre d'affaires de 13,9 M€ en 2021 contre 16,7 M€ en 2020.

3.2. Autres produits d'exploitation

- Production immobilisée :

Du fait de l'intégration du Groupe CRYSTAL dans THALES, à compter de Janvier 2019, ERCOM a révisé ses critères d'activation afin de mieux appréhender les perspectives commerciales futures dans la valorisation de ses frais de développement. Aucun frais de R&D sur les produits développés par la société n'a été immobilisé au cours des exercices 2019 et 2020, via l'enregistrement d'une production immobilisée au crédit du compte de résultat (voir notes 1.3 et 2.1). Les 148 K€ comptabilisés en production immobilisée en 2021 correspondent au temps passé par les équipes administratives sur le changement de système d'information : passage sous SAP by Design. Cette implémentation se terminera en 2022.

- Reprises sur amortissement, provisions et transferts de charges :

Ce poste inclut notamment :

- 1.329 K€ de transfert de charges d'exploitation (refacturations de frais de développement R&D à THALES)
- 1.200 K€ de reprise de provisions sur un ancien litige qui s'est dénoué sur l'exercice, et dont la charge correspondante est constatée dans le résultat d'exploitation de l'année.

3.3. Charges d'exploitation

Charges d'exploitation	2021	2020
Achats de matières premières	1 227	2 313
Variation de stock	47	- 194
Autres Achats et charges externes	7 244	8 113
Impôts et Taxes	401	477
Salaires et traitements	5 585	4 348
Charges sociales	2 755	2 305
Dotations aux amort. sur immob.	976	2 155
Dotations aux prov. sur actif circulant	- 37	20
Dotations aux provisions pour R&C	201	1 253
Autres charges	0	-
TOTAL	18 399	20 791

Le résultat d'exploitation est de -1.568 K€ au 31.12.2021 contre -1.981 K€ au 31.12.2020.

A noter qu'ERCOM a révisé ses critères d'activation afin de mieux appréhender les perspectives commerciales futures dans la valorisation de ses frais de développement. Aucun frais de R&D n'a été immobilisé au cours des exercices 2019, 2020 et 2021 via l'enregistrement d'une production immobilisée au crédit du compte de résultat (voir notes 1.3, 2.1 et 3.2 ci-dessus, impact de +6.017 K€ en 2018).

En revanche, les dotations aux amortissements sur immobilisations 2021 incluent une charge de -565 K€ au titre des amortissements des Frais de Recherche et Développement capitalisés au bilan les années antérieures (-1.660 K€ en 2020 et -2.578 K€ en 2019).

3.4. Résultat financier

Résultat Financier	2021	2020
Produits Financiers	281	484
Charges Financières	2	116
Résultat Financier	279	368

- Les charges financières se composent de :
 - Pertes de change pour 2 K€
- Les produits financiers se composent de :
 - Gains de change pour 1 K€
 - Reprise de provisions sur la partie financière des provisions pour indemnités de fin de carrière (IFC) pour 81 K€
 - Reprise de provision sur un compte courant suite à un encaissement sur la période pour 199 K€

3.5. Résultat exceptionnel

Résultat Exceptionnel	2021	2020
Produits Exceptionnels	51	81
Charges Exceptionnelles	400	656
Résultat exceptionnel	- 348	- 576

- Produit Exceptionnels : refacturations de provisions IFC à THALES suite à des transferts de personnel
- Charges exceptionnelles : correspondent à un reclassement de charges d'exploitation non récurrentes

3.6. Participation

Aucune participation n'a été constatée au 31.12.2021.

3.7. Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au 31/12/2021 est de -1.146 K€ et correspond au Crédit d'Impôt Recherche (-1.241 K€ en 2020).

AUTRES INFORMATIONS

4.1. Détail des charges à payer et produits à recevoir par poste de bilan

- Produits à recevoir

Produits à recevoir	2021	2020
Clients FAE	52	5 114
Clients FAE interco Suneris	9 989	5 219
Clients FAE interco TSGF	307	300
Clients FAE interco Thales Service	81	81
Clients FAE interco Thales Las France	5	-
Total	10 434	10 714

- Charges à Payer

Dettes fournisseurs et rattachés	2021	2020
Fournisseurs FNP	775	1 044
Fournisseur FNP interco Crystal	3 442	1 811
Fournisseur FNP interco Suneris	58	-
Fournisseur FNP interco Thalès Six	300	205
Fournisseur FNP interco Thalès SA	70	96
Fournisseurs FNP interco Thalès DTBV	1	-
Fournisseurs FNP interco Thalès Services	93	47
Fournisseurs FNP interco Thales Digital	18	-
Total	4 758	3 203

Dettes fiscales et sociales	2021	2020
Dettes prov. congés payés	406	384
Autres frais de personnel	34	11
Primes et Bonus à payer	591	521
Org.soc. congés à payer	193	181
Org. sociaux aut. charges à payer	300	249
CAP CVAE	3	62
CAP taxe d'apprentissage	19	-
CAP contrib.soc.solidarite	1	6
CAP TVS	18	51
CAP part. effort construction	39	30
CAP AGEFIPH	13	12
TOTAL	1 616	1 508

4.2. Engagements hors bilan

Au 31.12.2021, Ercom ne présente pas d'engagements hors bilan.

4.3. Ventilation de l'effectif

Les effectifs d'Ercom au 31.12.2021 sont de 61 personnes dont 58 sont des cadres.

4.4. Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4.5. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Au titre de l'exercice 2021, les honoraires des Commissaires aux Comptes s'élèvent à 26 K€.

4.6. Informations sur les sociétés liées

	Crystal	Zoom	Ercom Inc	Suneris	Thales Six GTS France	Thales SA	Thales DTBV	Thales Services	Thales Digit Factory	Thales Las France	TOTAL
Créances entités liées			175	10 302	- 68			81		5	10 495
Dettes entités liées	- 3 442			- 58	- 350	- 179	- 3	- 115	- 15		- 4 161
Comptes courants entités liées	38 426	969	1 917	- 8 828							32 484

Depuis son intégration dans le Groupe THALES en Janvier 2019, ERCOM est désormais consolidée dans le Groupe THALES.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

M. Cyril Autant a remplacé M. Yannick Dupuch à la Présidence d'ERCOM en Février 2022.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie ayant eu lieu le 24 février 2022, et les conséquences liées aux sanctions prises à l'égard de la Russie, constituent un évènement post-clôture.

Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31 décembre 2021.

Les premières analyses de l'exposition de l'entité conduisent à un impact opérationnel et financier non significatif, au regard de l'activité faiblement exposée au marché russe et ukrainien. Par ailleurs, ce conflit n'interfère pas directement dans la chaîne d'approvisionnement de l'activité d'Ercom.

DECISIONS ECRITES DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2022

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin, la société CRYSTAL, Associé unique de ERCOM ENGINEERING RESEAUX COMMUNICATIONS, a été consultée par voie de décisions écrites par le Président de la Société, en application de l'article 15 des statuts de la Société, sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président et rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- Affectation du résultat.
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique constate que l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par une perte de -490.399,90 euros.

L'Associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice 2021 en totalité au compte « report à nouveau » qui passe ainsi de 31.834.208,96 euros à 31.343.809,06 euros.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée.


TROISIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette décision est adoptée.


De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et l'Associé unique.

Le Président



Cyril AUTANT

L'Associé unique



CRYSTAL



**Comptes Sociaux
et Annexes
au 31 décembre 2021**

Certifié conforme

TABLE DES MATIERES

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	4
Faits Marquants de l'exercice.....	6
Principes, règles et méthodes comptables.....	7
1.1. Méthodes comptables.....	7
1.2. Changement de méthode et comparabilité des exercices.....	7
1.3. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	7
1.4. Immobilisations financières	8
1.5. Stocks.....	8
1.6. Créances.....	9
1.7. Trésorerie.....	9
1.8. Provisions pour risques et charges	9
1.9. Intégration fiscale	10
Notes sur le bilan	11
2.1. Immobilisations.....	11
2.2. Stocks.....	12
2.3. Etats des créances.....	12
2.4. Disponibilités et valeurs mobilières.....	13
2.5. Ecart de conversion actif et passif.....	13
2.6. Comptes de régularisation actif et passif.....	13
2.7. Capitaux propres.....	13
2.8. Provisions pour Risques et Charges	14
2.9. Emprunts et dettes.....	14
Notes sur le compte de résultat.....	15
3.1. Ventilation du chiffre d'affaires	16

3.2.	Autres produits d'exploitation	15
3.3.	Charges d'exploitation	16
3.4.	Résultat financier	16
3.5.	Résultat exceptionnel	17
3.6.	Participation	17
3.7.	Impôts sur les bénéfices	17
	Autres informations	18
4.1.	Détail des charges à payer et produits à recevoir par poste de bilan	18
4.2.	Engagements hors bilan	19
4.3.	Ventilation de l'effectif	19
4.4.	Rémunération des dirigeants	19
4.5.	Honoraires des Commissaires aux Comptes	19
4.6.	Informations sur les sociétés liées	19

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

ACTIF DU BILAN

BILAN ACTIF (en k€)	2021	2020
Frais de recherche et de développement	-	562
Autres immobilisations incorporelles	173	57
Immobilisations corporelles	871	1 030
Prêts et autres immobilisations financière	67	67
ACTIF IMMOBILISE	1 110	1 715
Stocks et encours	345	390
Clients et comptes rattachés	12 638	11 946
Autres créances	43 506	44 920
Disponibilités et valeurs mobilières	2 115	1 562
Comptes de régularisation	114	109
ACTIF CIRCULANT	58 717	58 927
<i>Ecart de conversion actif</i>		
TOTAL ACTIF	59 828	60 643

PASSIF DU BILAN

BILAN PASSIF (en k€)	2021	2020
Capital social	3 459	3 459
Réserves	346	346
Report à nouveau	31 834	32 781
Résultat de l'exercice	- 490	- 947
Subventions d'investissements	613	1 096
CAPITAUX PROPRES	35 763	36 736
Avances conditionnées	282	419
Provisions pour risques	608	1 808
Provisions pour charges	985	1 008
Dettes financières sur établissements de c	6	51
Dettes financières diverses	8 828	6 956
Fournisseurs et comptes rattachés	5 551	3 891
Dettes fiscales et sociales	4 449	2 971
Autres dettes	68	4 430
Produits constatés d'avance et régul.passif	3 290	2 373
DETTES	22 190	20 672
<i>Ecart de conversion passif</i>		
TOTAL PASSIF	59 828	60 643

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en k€)	2021	2020
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	13 947	16 683
Production immobilisée	149	-
Subventions	38	-
Reprises de provisions et transfert de charges	2 697	2 126
Autres produits	1	2
PRODUITS D'EXPLOITATION	16 831	18 811
Achats de mat. prem. et autres appro. (& var. stocks)	1 274	2 119
Autres achats et charges externes	7 244	8 113
Impôts et taxes	401	477
Frais de personnel	8 340	6 653
Dotations aux amortissements et provisions	1 139	3 428
Autres charges	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION	18 399	20 791
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 1 568	- 1 981
Produits Financiers	281	484
Charges Financières	2	116
RESULTAT FINANCIER	279	368
Produits Exceptionnels	51	81
Charges exceptionnelles	400	656
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 348	- 576
Impôts sur les bénéfices	- 1 146	- 1 241
RESULTAT NET	- 490	- 947

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait également une durée de 12 mois.

RESULTAT

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 59.828 K€.

Le résultat net comptable est une perte de -490 K€ contre une perte de -947 K€ en 2020.

CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

Le Crédit d'impôt Recherche, au titre de 2021, est de 1.146 K€ (contre 1.241 K€ en 2020).

CHANGEMENT D'ACTIONNAIRES POUR LE GROUPE CRYSTAL

Pour rappel, le 11 Janvier 2019, THALES SA a fait l'acquisition de CRYSTAL et de ses filiales ERCOM et SUNERIS. Elles sont intégrées depuis cette date au sein de l'activité mondiale de THALES « Systèmes d'information et de communication sécurisés ».

Ces acquisitions ont pour vocation de permettre à THALES d'assurer la maîtrise de technologies nécessaires à la sécurité et à la souveraineté de la France et de compléter son portefeuille d'offres, en s'appuyant notamment sur les solutions développées par ERCOM et par SUNERIS.

INTEGRATION FISCALE

A compter de l'exercice 2020, la société ERCOM, comme sa société mère CRYSTAL, a rejoint une intégration fiscale régie par l'article 223A du CGI et ayant comme société mère la société THALES SA, dont le siège social est situé Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, 92098 Paris La Défense.

CRISE SANITAIRE

La société a encore été impactée en 2021 par la crise sanitaire du COVID 19 : le commerce et l'activité à l'export ont notamment été affectés par l'impossibilité de voyager hors de France.

Néanmoins, l'activité très ralentie à l'export a encore été compensée en 2021 par des commandes significatives d'un client historique (sécurisation de VPN dans le contexte de télétravail étendu) et ERCOM a finalement atteint en 2021 un très bon niveau de chiffre d'affaires à 10 M€ contre 11,9 M€ en 2020 (hors refacturations intercos).

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03, relatif au plan comptable général mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables.

1.2. Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les comptes annuels de ERCOM sont établis selon les principes comptables généralement admis en France et selon les dispositions du Plan Comptable Général, tels que définis dans le règlement ANC n°2014-03 modifié par les règlements ultérieurs. Ces principes sont détaillés dans chacune des notes ci-après.

Comparabilité des comptes

En mai 2021, le comité d'interprétation des normes IFRS (IFRSIC) a publié une décision relative à la répartition du coût des services associés à un régime à prestations définies ayant les caractéristiques suivantes :

- L'acquisition définitive des avantages est conditionnée à la présence dans l'entreprise au moment du départ à la retraite,
- Le montant des avantages dépend de l'ancienneté,
- Ce montant est plafonné à un nombre déterminé d'années de services consécutives.

L'application de cette décision conduit à répartir les droits projetés, non pas sur la durée de présence des salariés dans l'entreprise, mais sur les dernières années d'acquisition des droits, en tenant compte le cas échéant des paliers d'acquisition.

En France, l'Autorité des Normes Comptables a parallèlement modifié la recommandation ANC n°2013-02 afin d'y introduire cette méthode comptable.

Compte tenu du caractère non matériel pour la société, l'impact (45 k€) a été enregistré dans le compte de résultat de la période, en résultat d'exploitation.

1.3. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

L'application des règlements CRC 02-10 et CRC 04-06 n'a pas eu d'incidence sur les comptes dans la mesure où les immobilisations utilisées par l'entreprise ne sont pas décomposables. L'analyse des durées d'utilisation des biens immobilisés ne fait pas ressortir de différence significative par rapport aux durées d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	1 à 3 ans
Brevets	5 ans
Agencements, aménagements des terrains	6 à 10 ans
Constructions	10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Agencements, aménagements, installations	6 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Du fait de l'intégration du Groupe CRYSTAL dans THALES, à compter de l'exercice 2019, ERCOM a révisé ses critères d'activation afin de mieux appréhender les perspectives commerciales futures dans la valorisation de ses frais de développement. Aucun frais de R&D n'a été immobilisé au cours des exercices 2019, 2020 et 2021 via l'enregistrement d'une production immobilisée au crédit du compte de résultat (voir notes 2.1 et 3.2)

Les frais de Recherche et Développement immobilisés au bilan au 31/12/2018 ont continué d'être amortis selon les règles d'amortissement historiques, sur 3 ans (voir notes 2.1 et 3.3).

Les immobilisations incorporelles comptabilisées au coût de production ou d'acquisition sont constituées également d'achats de logiciels et de licences qui sont amortis sur une durée comprise entre 1 et 3 ans en linéaire.

Les marques développées par la société ne sont pas valorisées dans les comptes.

1.4. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur coût net d'acquisition, diminué des éventuelles provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change de clôture pour les sociétés étrangères, rectifiée le cas échéant pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés. Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie ou les multiples comparables.

Les autres immobilisations financières sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition. En cas d'évaluation à une valeur inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constatée.

1.5. Stocks

En 2021, ERCOM a procédé à l'évaluation des stocks suivant la méthode "Coût Unitaire Moyen Pondéré", comme lors de l'exercice précédent.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêtés des comptes.

1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et celles libellées en monnaie étrangère sont converties sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Ces créances sont éventuellement dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu en application de la méthode suivante :

- les créances non recouvrées sont transférées en créances douteuses lorsqu'elles sont non soldées à la date d'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, et lorsque le risque d'irrécouvrabilité est important (dépôt de bilan prévisible, cessation d'activité de clients étrangers)
- les créances douteuses ou litigieuses sont provisionnées en fonction :
 - de l'ancienneté de la créance en appliquant une règle statistique selon laquelle les créances impayées de plus de 6 mois sont provisionnées à 50% et celles impayées de plus de 9 mois sont provisionnées à 100%
 - du statut de chaque pièce comptable (créance antérieure au dépôt de bilan, réclamation en cours, litige...) ou de la solvabilité du client pour les créances exigibles (poursuites en cours, client étranger sans actif en France ...)

1.7. Trésorerie

Les actifs de trésorerie sont comptabilisés à leur valeur historique d'acquisition. Lorsque la valeur liquidative de ces valeurs de placement est supérieure à leur prix d'acquisition, elle ne peut être retenue comme valeur au bilan ; dans le cas contraire la moins-value latente éventuelle donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation.

1.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont estimées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêtés des comptes. Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

Le financement des retraites repose essentiellement sur des régimes de retraite obligatoire (Sécurité sociale, régimes complémentaires ARRCO et AGIRC) pour lesquels la charge de l'entreprise se limite aux cotisations versées. Celles-ci sont enregistrées dans l'exercice où elles sont encourues.

Dans le cadre de l'accord sur les dispositions sociales applicables aux salariés français du Groupe THALES (accord du 23 novembre 2006, avenant 6 du 31 mars 2011 et accord du 23 février 2017), la Société accorde à ses salariés des indemnités de fin de carrière, un compte épargne temps de fin de carrière ainsi que d'autres avantages à long terme (médaille du travail et semaine exceptionnelle de congés payés l'année où le salarié atteint 35 ans d'ancienneté dans le Groupe). Certains cadres dirigeants du Groupe bénéficient par ailleurs d'un régime de retraite supplémentaire.

Conformément aux dispositions de la recommandation ANC 2013-02, ces avantages qualifiés de régimes à prestations définies sont provisionnés dans les comptes sur la base d'une évaluation actuarielle, selon la méthode des unités de crédit projetées en prenant en compte les évolutions de salaire. Cette méthode, qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des avantages auxquels ses états de service lui donneront droit à la date prévue, intègre des hypothèses d'actualisation financière, d'inflation, de mortalité, de rotation du personnel.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour la détermination des engagements sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,74 %
- Taux d'inflation : 1,50%
- Taux moyen d'augmentation des salaires : 2,64%

1.9. Chiffre d'affaires

Ercom procède à la reconnaissance de son Chiffre d'affaires de la manière suivante :

- Produits : reconnaissance du Chiffre d'Affaires à la livraison des licences.
- Services : reconnaissance du Chiffre d'Affaires par étalement sur la période du contrat (maintenance).

1.10. Intégration fiscale

Les conventions d'intégration fiscale liant celui-ci aux filiales sont toutes strictement identiques et prévoient :

- le reversement par la filiale à la mère d'une contribution égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat au cas où celui-ci serait bénéficiaire,
- l'absence de tout droit à créance au profit de la filiale en raison du transfert éventuel à la mère d'un déficit fiscal.

NOTES SUR LE BILAN

2.1. Immobilisations

ACTIF IMMOBILISE BRUT	2021	2020
Immobilisation Incorporelles	18 087	17 926
Frais de Recherche et Développement	15 964	15 964
Concessions, brevets, marques	2 122	1 962
Autres immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisation Corporelles	5 171	4 961
Installations techniques, matériel et outillages	143	143
Autres installations, agencements, aménagements	2 135	2 031
Matériel de transport	13	13
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 879	2 773
Immobilisation Financières	79	79
Autres immobilisations Financières	79	79
TOTAL GENERAL	23 337	22 966

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes au 31/12/2021 = 23.337 K€

Actif immobilisé	Ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	17 926	161	-	18 087
Immobilisations corporelles	4 961	210	-	5 171
Immobilisations financières	79	0	-	79
TOTAL	22 966	371	-	23 337

Immobilisations incorporelles :

Du fait de l'intégration du Groupe CRYSTAL dans THALES, à compter de l'exercice 2019, ERCOM a révisé ses critères d'activation afin de mieux appréhender les perspectives commerciales futures dans la valorisation de ses frais de développement. Aucun frais de R&D n'a été immobilisé au cours des exercices 2019, 2020 et 2021 via l'enregistrement d'une production immobilisée au crédit du compte de résultat (voir notes 1.3 et 3.2) : 0 en 2019, 2020 et 2021, contre +6.017 K€ en 2018.

Amortissements au 31/12/2021 = 22.226 K€

Amortissement	Ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	17 308	606	-	17 914
Immobilisations corporelles	3 931	369	-	4 300
Immobilisations financières	12	-	-	12
TOTAL	21 251	976	-	22 226

Les frais de Recherche et Développement immobilisés au bilan sont amortis selon les règles d'amortissement historiques, sur 3 ans (voir notes 1.3 et 3.3) avec un impact de -565 K€ en 2021 (contre -1.659 K€ en 2020 et -2.515 K€ en 2019). Après cette dernière dotation, les frais de recherche et développement sont complètement amortis au 31/12/2021.

Détail des immobilisations :

Nature des biens immobilisés	Brut 2021	Amortis.	Net 2021	Net 2020
Frais recherche et dev.	15 964	15 964	-	562
Concessions et droits	2 122	1 949	173	57
Inst. techn. mat.out.indust	143	143	0	-
Autres installations, agencements, aménagement	2 135	1 411	724	874
Materiel de transport	13	13	0	-
Mat.de bureau et informat et mobilier	2 879	2 733	146	156
Immob incorp en cours	-	-	-	-
Titres de participation	12	12	-	-
Dépôt et Cautionnement Versés	67	-	67	67
TOTAL	23 337	22 227	1 110	1 716

2.2. Stocks

Stocks	Brut 2021	Dépréciation	Net 2021	Net 2020
Stocks de marchandises	39	-	39	-
Stocks de pdts finis	305	-	305	390
Total	345	-	345	390

Stock de produits finis :

- Ercom a procédé à un inventaire physique au 31/12/2021. La valorisation du stock a été faite selon la méthode du CUMP, afin de refléter la réalité de la rotation du stock et tenir compte des retours des produits à valeur zéro.
- Le rapprochement entre le stock théorique, suivi dans le logiciel CEGID, et le stock physique inventorié, a dégagé un écart non significatif.
- Pas de dépréciation à constater au 31/12/2021.

2.3. Etats des créances

Créances	2021	A un an	plus d'un an	2020
Actif circulant	56 489	56 489		57 257
Stocks	345	345		390
Clients et comptes rattachés	12 638	12 638		11 946
Organismes Sociaux	18	18		18
Etats – impôts	5 041	5 041		4 115
Autres	38 447	38 447		40 787
Charges Constatés d'avance	114	114		109

Les créances d'exploitation se décomposent comme suit :

- Clients et comptes Rattachés pour 12.638 K€ (11.946 K€ en 2020)
Le poste est principalement constitué de
 - 1,9 M€ de clients de l'activité cybersécurité (1,1 M€ en 2020)
 - 10 M€ de clients Intercos SUNERIS (10,3 M€ en 2020), lié aux refacturations de frais intercos (loyers, frais IT et administratifs)
 - 0,7 M€ d'autres intercos liés au groupe THALES
- La provision pour dépréciation des comptes clients s'élève à 485 K€ au 31.12.2021 (454 K€ au 31/12/2020)

- Etat – Impôts pour 5.041 K€ (4.115 K€ en 2020)
Ce poste est principalement constitué du CIR 2021, 2020 et 2019 (3.574 K€) et des positions débitrices de TVA (crédit TVA et TVA déductibles pour 965 K€).
A noter que depuis son intégration dans le groupe THALES en Janvier 2019, ERCOM n'a plus le statut de PME au sens communautaire du terme, et pour cette raison, ne peut plus se faire rembourser sa créance de CIR l'année suivante de sa déclaration. Ce remboursement pourra être demandé 3 ans plus tard, et cela pour chaque créance, soit en Mai 2023 pour la première créance de 2019.
- Autres créances pour 38.447 K€ (40.787 K€ en 2020) :
 - Ce poste inclut essentiellement le compte courant de ERCOM vis-à-vis de CRYSTAL qui s'élève à 38,4 M€ (contre 39,8 M€ au 31/12/20). Ce compte courant inclut la créance issue de la cession par ERCOM des titres de sa filiale SUNERIS (créée par apport partiel actif de l'activité Défense en 2015) à sa société mère CRYSTAL, cession réalisée en 2017 dans le cadre de la réorganisation juridique du Groupe.

2.4. Disponibilités et valeurs mobilières

Les disponibilités s'élèvent au 31.12.2021 à 2.115 K€, représentés intégralement par les comptes courants bancaires (+1.562 K€ au 31/12/2020).

2.5. Ecarts de conversion actif et passif

Aucun écart de conversion actif et passif n'a été constaté dans les comptes au 31 décembre 2021.

2.6. Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes de régularisation au terme de l'exercice 2021 comprennent les postes suivants :

- Les charges constatées d'avance, pour 114 K€ (109 K€ au 31/12/2020)
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.
- Les produits constatés d'avance pour 3.289 K€ (2.372 K€ au 31/12/2020).

Les produits constatés d'avance sont composés de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

2.7. Capitaux propres

Capital social = 3 459 K€

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital Social
Titres en début d'exercice	399 940	8,65	3 459
Titres en fin d'exercice	399 940	8,65	3 459

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Affectation Résultat 2020	Résultat 2021	Autre	Clôture
Capital social	3 459				3 459
Réserve légale	346				346
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	32 781	947			31 834
Résultat	947	947	490		490
Subvention	1 096			483	613
Capitaux propres	36 736	0	490	483	35 763

2.8. Provisions pour Risques et Charges

Nature des provisions	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Provisions pour risques	1 808	-	1 200	608
Provisions pour charges	1 008	-	23	985
TOTAL	2 816	-	1 223	1 593

Les provisions pour risques sont composées de provisions pour litiges : une reprise de provision de +1.200 K€ a été constatée en 2021 sur un ancien litige dénoué sur l'exercice, et dont la charge correspondante est constatée dans le résultat d'exploitation de l'année.

Les provisions pour charges sont composées uniquement par la provision pour Indemnités de fin de carrière (IFC). Ces provisions sont calculées selon le processus des IFC du groupe THALES (voir note 1.8).

2.9. Emprunts et dettes

Etat des dettes	2021	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	2020
Etablissements de crédit	6	6		51
Dettes financières diverses	8 828	8 828		6 956
Fournisseurs	5 551	5 551		3 891
Dettes fiscales & sociales	4 449	4 449		2 971
Autres dettes	68	68		4 430
Produits constatés d'avance	3 290	3 290		2 373
TOTAL	22 190	22 190	-	20 672

ERCOM n'a aucune dette envers les Etablissements de Crédit.

Le montant de 6 K€ au 31/12/21 est une position ponctuelle de banque créditrice, régularisée début Janvier 2022.

Les dettes financières diverses correspondent au compte courant de ERCOM vis-à-vis de sa société sœur SUNERIS. La variation à la hausse sur la période se justifie par des mouvements de trésorerie entre les deux sociétés sur la période.

La variation à la hausse du poste « Fournisseurs » est principalement due à la facture à recevoir de CRYSTAL, société mère d'ERCOM, au titre de la convention de refacturation des loyers 2021.

Les autres dettes diminuent sensiblement en raison de la régularisation sur la période de postes de clients créditeurs au 31/12/2020.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élève à 13.947 K€ au 31/12/2021 contre 16.683 K€ au 31/12/2020.

Nature du chiffre d'affaires	2021	2020
Vente de produits finis	6 578	9 532
Prestation de services	7 370	7 150
TOTAL	13 947	16 683

L'activité « Cybersécurité » a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 10 M€ contre 11,9 M€ en 2020, essentiellement sur le produit historique CRYPTOSMART PC, soit une décroissance de 16%. Mais il faut rappeler que l'année 2020 était une année record au niveau des ventes.

ERCOM a également facturé sur l'exercice 3,9 M€ de services inter compagnies (loyers, services de direction générale, financiers, RH et Marketing) à sa société sœur SUNERIS.

Soit un total de chiffre d'affaires de 13,9 M€ en 2021 contre 16,7 M€ en 2020.

3.2. Autres produits d'exploitation

- Production immobilisée :

Du fait de l'intégration du Groupe CRYSTAL dans THALES, à compter de Janvier 2019, ERCOM a révisé ses critères d'activation afin de mieux appréhender les perspectives commerciales futures dans la valorisation de ses frais de développement. Aucun frais de R&D sur les produits développés par la société n'a été immobilisé au cours des exercices 2019 et 2020, via l'enregistrement d'une production immobilisée au crédit du compte de résultat (voir notes 1.3 et 2.1). Les 148 K€ comptabilisés en production immobilisée en 2021 correspondent au temps passé par les équipes administratives sur le changement de système d'information : passage sous SAP by Design. Cette implémentation se terminera en 2022.

- Reprises sur amortissement, provisions et transferts de charges :

Ce poste inclut notamment :

- 1.329 K€ de transfert de charges d'exploitation (refacturations de frais de développement R&D à THALES)
- 1.200 K€ de reprise de provisions sur un ancien litige qui s'est dénoué sur l'exercice, et dont la charge correspondante est constatée dans le résultat d'exploitation de l'année.

3.3. Charges d'exploitation

Charges d'exploitation	2021	2020
Achats de matières premières	1 227	2 313
Variation de stock	47	194
Autres Achats et charges externes	7 244	8 113
Impôts et Taxes	401	477
Salaires et traitements	5 585	4 348
Charges sociales	2 755	2 305
Dotations aux amort. sur immob.	976	2 155
Dotations aux prov. sur actif circulant	- 37	20
Dotations aux provisions pour R&C	201	1 253
Autres charges	0	-
TOTAL	18 399	20 791

Le résultat d'exploitation est de -1.568 K€ au 31.12.2021 contre -1.981 K€ au 31.12.2020.

A noter qu'ERCOM a révisé ses critères d'activation afin de mieux appréhender les perspectives commerciales futures dans la valorisation de ses frais de développement. Aucun frais de R&D n'a été immobilisé au cours des exercices 2019, 2020 et 2021 via l'enregistrement d'une production immobilisée au crédit du compte de résultat (voir notes 1.3, 2.1 et 3.2 ci-dessus, impact de +6.017 K€ en 2018).

En revanche, les dotations aux amortissements sur immobilisations 2021 incluent une charge de -565 K€ au titre des amortissements des Frais de Recherche et Développement capitalisés au bilan les années antérieures (-1.660 K€ en 2020 et -2.578 K€ en 2019).

3.4. Résultat financier

Résultat Financier	2021	2020
Produits Financiers	281	484
Charges Financières	2	116
Résultat Financier	279	368

- Les charges financières se composent de :
 - Pertes de change pour 2 K€
- Les produits financiers se composent de :
 - Gains de change pour 1 K€
 - Reprise de provisions sur la partie financière des provisions pour indemnités de fin de carrière (IFC) pour 81 K€
 - Reprise de provision sur un compte courant suite à un encaissement sur la période pour 199 K€

3.5. Résultat exceptionnel

Résultat Exceptionnel	2021	2020
Produits Exceptionnels	51	81
Charges Exceptionnelles	400	656
Résultat exceptionnel	- 348	- 576

- Produit Exceptionnels : refacturations de provisions IFC à THALES suite à des transferts de personnel
- Charges exceptionnelles : correspondent à un reclassement de charges d'exploitation non récurrentes

3.6. Participation

Aucune participation n'a été constatée au 31.12.2021.

3.7. Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au 31/12/2021 est de -1.146 K€ et correspond au Crédit d'Impôt Recherche (-1.241 K€ en 2020).

AUTRES INFORMATIONS

4.1. Détail des charges à payer et produits à recevoir par poste de bilan

▪ Produits à recevoir

Produits à recevoir	2021	2020
Clients FAE	52	5 114
Clients FAE interco Suneris	9 989	5 219
Clients FAE interco TSGF	307	300
Clients FAE interco Thales Service	81	81
Clients FAE interco Thales Las France	5	-
Total	10 434	10 714

▪ Charges à Payer

Dettes fournisseurs et rattachés	2021	2020
Fournisseurs FNP	775	1 044
Fournisseur FNP interco Crystal	3 442	1 811
Fournisseur FNP interco Suneris	58	-
Fournisseur FNP interco Thalès Six	300	205
Fournisseur FNP interco Thalès SA	70	96
Fournisseurs FNP interco Thalès DTBV	1	-
Fournisseurs FNP interco Thalès Services	93	47
Fournisseurs FNP interco Thales Digital	18	-
Total	4 758	3 203

Dettes fiscales et sociales	2021	2020
Dettes prov. congés payés	406	384
Autres frais de personnel	34	11
Primes et Bonus à payer	591	521
Org.soc. congés à payer	193	181
Org. sociaux aut. charges à payer	300	249
CAP CVAE	3	62
CAP taxe d'apprentissage	19	-
CAP contrib.soc.solidarite	1	6
CAP TVS	18	51
CAP part. effort construction	39	30
CAP AGEFIPH	13	12
TOTAL	1 616	1 508

4.2. Engagements hors bilan

Au 31.12.2021, Ercom ne présente pas d'engagements hors bilan.

4.3. Ventilation de l'effectif

Les effectifs d'Ercom au 31.12.2021 sont de 61 personnes dont 58 sont des cadres.

4.4. Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4.5. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Au titre de l'exercice 2021, les honoraires des Commissaires aux Comptes s'élèvent à 26 K€.

4.6. Informations sur les sociétés liées

	Crystal	Zoom	Ercom Inc	Suneris	Thales Six GTS France	Thales SA	Thales DTBV	Thales Services	Thales Digit Factory	Thales Las France	TOTAL
Créances entités liées			175	10 302	68			81		5	10 495
Dettes entités liées	3 442			58	350	179	3	115	15		4 161
Comptes courants entités liées	38 426	969	1 917	8 828							32 484

Depuis son intégration dans le Groupe THALES en Janvier 2019, ERCOM est désormais consolidée dans le Groupe THALES.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

M. Cyril Autant a remplacé M. Yannick Dupuch à la Présidence d'ERCOM en Février 2022.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie ayant eu lieu le 24 février 2022, et les conséquences liées aux sanctions prises à l'égard de la Russie, constituent un évènement post-clôture.

Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31 décembre 2021.

Les premières analyses de l'exposition de l'entité conduisent à un impact opérationnel et financier non significatif, au regard de l'activité faiblement exposée au marché russe et ukrainien. Par ailleurs, ce conflit n'interfère pas directement dans la chaîne d'approvisionnement de l'activité d'Ercom.

